

Communiqué

Paris, le 20 mars 2024

Levine Keszler conseille le groupe SOCOTEC dans le cadre de l'acquisition d'ALHYANGE

SOCOTEC poursuit sa dynamique d'acquisitions sur l'efficacité énergétique et la durabilité du bâti en rachetant ALHYANGE afin de développer ses capacités à accompagner les grandes transitions du secteur.

ALHYANGE spécialiste de l'acoustique et vibrations rejoint ainsi le *leader* du *Testing Inspection Certification* dans la construction, l'immobilier et les infrastructures, depuis 70 ans.

Acteur de premier plan du *Testing*, de l'*Inspection* et de la *Certification* dans le bâtiment, la construction et les infrastructures, SOCOTEC a clôturé l'année 2023 avec un chiffre d'affaires d'1,3 milliards d'euros, Présent dans 26 pays et disposant de 11.500 ingénieurs et experts du bâti, SOCOTEC réalise aujourd'hui 46% de son chiffre d'affaires en France et 54% à l'international.

Avec le rachat d'ALHYANGE, SOCOTEC Smart Solutions – Ascaudit se dote d'une forte expertise en matière d'acoustique et vibrations pour des clients du bâtiment, de l'industrie et de l'environnement. ALHYANGE est un bureau d'ingénierie acoustique et vibrations avec près de 30 ans d'expérience, qui dispose de la qualification OPQIBI et de matériels et logiciels de mesure et d'analyse acoustique.

Levine Keszler a conseillé le groupe SOCOTEC dans le cadre de cette opération.

Conseils du groupe SOCOTEC :

Levine Keszler (Nicolas de Courtivron, Pierre Treille, Caroline Long et Théa Soudry-Jarricot) : audit juridique, structuration, aspects contractuels, immobilier et *corporate* de l'opération

Lintax Avocats (Jeannick Moisy) : audit fiscal

Advance Capital (Mehdi Adyel, Dylan Carry) : audit financier

Pramex International (Jean-Christophe Hornecker, Qenty Chuquipul et Hugo Botalla Battistina) : conseil M&A

Conseils des actionnaires d'ALHYANGE :

Cleach Avocats (Jean-Christophe Cleach et Nicolas Renevier) : aspects contractuels et *corporate* de l'opération

A propos du groupe SOCOTEC

Au service des entreprises depuis 70 ans, le Groupe SOCOTEC présidé par Hervé Montjotin, a bâti sa réputation en tant qu'acteur tiers de confiance dans les domaines de la gestion du risque, de la conformité, de la sécurité, de la santé et de l'environnement dans la Construction, les Infrastructures et l'Industrie.

Garant de l'intégrité, de la durabilité et de la performance des actifs bâtis, SOCOTEC développe une offre de services en *testing*, inspection et certification, depuis le contrôle technique, savoir-faire historique du groupe, jusqu'au conseil technique et à la gestion des risques liés aux constructions, aux infrastructures et aux installations industrielles. Ses expertises lui permettent d'accompagner ses clients des secteurs privé et public tout au long du cycle de vie de leurs bâtiments et équipements afin de renforcer leur durabilité.

N°1 du contrôle construction en France et au Royaume-Uni, N°1 des services géotechniques et du contrôle qualité de la construction au Royaume-Uni et en Italie, le groupe est un acteur majeur des services de TIC (*Testing, Inspection, Certification*) dans les secteurs de la Construction et des Infrastructures en Europe et aux Etats-Unis. Le groupe SOCOTEC réalise un chiffre d'affaires consolidé de 1,3 milliard d'euros (dont 54% hors de France) auprès de 200 000 clients. Présent dans 26 pays avec 11.500 collaborateurs, il dispose de plus de 250 reconnaissances externes lui permettant d'agir comme tierce partie de confiance dans de nombreux projets. En France, il compte plus de 190 implantations réparties sur tout le territoire, 32 centres de formation et 17 chantiers écoles dans les métiers de l'inspection et du contrôle technique des installations dans la construction, l'industrie et le nucléaire.

Plus d'informations sur www.socotec.fr

A propos de Levine Keszler

Levine Keszler est un cabinet d'avocats spécialisé en *corporate* et en financement. Il a été fondé en 2018 par des avocats issus des plus grands cabinets d'affaires parisiens. Son activité est organisée autour de cinq pôles : fusions-acquisitions et *private equity*, financement et restructuration, droit boursier et financier, immobilier et contentieux.

Levine Keszler dispose d'une expertise particulière en matière d'opérations de LBO et de *build-up* consécutifs à ces opérations, plus particulièrement dans les secteurs de la technologie, de la santé, de l'industrie et des services B to B.

Pour plus d'information : www.levinekeszler.com

Contact presse

Nicolas de Courtivron

ndecourtivron@levinekeszler.com

Levine Keszler

11 rue Auber

75009 Paris

Tél : +33 1 83 62 08 56

www.levinekeszler.com